

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 DÉCEMBRE 2016**



**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de l'actif net consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 25.



VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La gestion du Village maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou les contrôles internes avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le Maire  
et aux membres du conseil municipal du Village Incorporé de Pointe-Verte

*Rapport sur les états financiers consolidés*

Nous avons audités les états financiers consolidés ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2016 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

*Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés*

La Municipalité est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes.

L'audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Municipalité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Municipalité, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme consolidé, soit le Parc Atlas, reçoit des revenus de vente de boissons, de nourriture et fait la location d'équipements pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des ventes reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et du surplus.

Nous estimons qu'à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst (N.-B.)

Le 29 mai 2017

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	2016	2016	2015
	(Non-audité) Budget Note 17	Actuel Note 13	Actuel Note 13
<b>PRODUITS (Note 18)</b>			
Mandat d'imposition	660 763 \$	660 763 \$	587 189 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	63 146	57 862	57 416
Subventions inconditionnelles	192 377	192 377	246 074
Subventions:			
- Infrastructures routières	-	252 411	-
- Projets	-	1 000	21 865
- Fonds de fiducie en environnement	-	45 000	-
Vente du service d'égout et autre	142 398	145 161	128 693
Autres revenus de provenance externes et internes	11 063	20 666	36 114
Intérêts	850	12 672	12 195
Revenus du Parc Atlas (Note 16)	-	119 335	233 950
	1 070 597	1 507 247	1 323 496
<b>CHARGES (Note 19)</b>			
Services d'administration générale	368 332	352 577	357 797
Services de protection	277 173	273 180	264 130
Services des transports	226 429	503 326	210 687
Services d'hygiène du milieu	65 481	65 736	64 477
Services régionaux	17 072	16 306	13 114
Services récréatifs et culturels	42 384	190 598	236 587
Services financiers	13 825	13 322	11 195
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	161 172	177 827	121 898
	1 171 868	1 592 872	1 279 885
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL</b>	( 101 271) \$	( 85 625) \$	43 611 \$
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		2 921 380	2 877 769
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		2 835 755 \$	2 921 380 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État de la situation financière consolidé****Au 31 décembre****2016****2015****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse	197 335 \$	96 170 \$
Dépôts à terme	526 764	395 243
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	33 500	24 646
Comptes à recevoir	71 775	150 402
Intérêts à recevoir	16 782	12 870
	<b>846 156</b>	<b>679 331</b>

**PASSIFS**

Découvert bancaire (Note 4)	-	226 460
Comptes à payer et frais courus	105 383	48 701
Congés de maladie courus	35 202	27 335
Revenus différés	166 894	97 643
Dette à long terme (Note 5)	312 000	116 000
	<b>619 479</b>	<b>516 139</b>

**ACTIF NET (Page 5)****226 677 \$ 163 192 \$****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (Note 12)	8 107 325	8 084 246
Amortissement cumulé	( 5 499 543)	( 5 326 058)
	<b>2 607 782</b>	<b>2 758 188</b>
Charges payées d'avance	1 296	-
	<b>2 609 078</b>	<b>2 758 188</b>

**SURPLUS ACCUMULÉ (Page 3)****2 835 755 \$ 2 921 380 \$**

Approuvé par

\_\_\_\_\_  
Maire\_\_\_\_\_  
Administrateur

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

État de la variation de l'actif net consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2016	2015
Surplus (déficit) annuel (page 3)	( 85 625) \$	43 611 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 23 079)	( 284 319)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	118 655
Amortissement d'immobilisations corporelles	173 485	168 052
Ajustement sur l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles vendues	-	( 105 769)
	64 781	( 59 770)
Utilisation (acquisition) de charges payées d'avance	( 1 296)	21 607
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET</b>	<b>63 485</b>	<b>( 38 163)</b>
<b>ACTIF NET, début de l'exercice</b>	<b>163 192</b>	<b>201 355</b>
<b>ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 4)</b>	<b>226 677 \$</b>	<b>163 192 \$</b>

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État des flux de trésorerie consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2016****2015****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Surplus (déficit) annuel (page 3)	( 85 625) \$	43 611 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	173 485	168 052
Dépôts à terme	( 131 521)	( 32 233)
Comptes à recevoir	69 773	16 422
Intérêts à recevoir	( 3 912)	( 3 467)
Charges payées d'avance	( 1 296)	21 607
Comptes à payer et frais courus	56 682	( 51 527)
Congés de maladie courus	7 867	6 971
Revenus différés	69 251	56 730
	<b>154 704</b>	<b>226 166</b>

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 23 079)	( 284 319)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	118 655
Ajustement sur l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles vendues	-	( 105 769)
	<b>( 23 079)</b>	<b>( 271 433)</b>

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Découvert bancaire	( 226 460)	124 208
Remboursement de la dette à long terme	( 13 000)	( 12 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	209 000	-
	<b>( 30 460)</b>	<b>112 208</b>

**AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE  
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE****101 165****66 941****ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice****96 170****29 229****ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice (Note 6)****197 335 \$****96 170 \$**



**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 14 décembre 2015 et par le Ministre des gouvernements locaux le 13 janvier 2016.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 14 décembre 2015 et par le Ministre des gouvernements locaux le 13 janvier 2016.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****(e) Prévisions comptables**

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**(f) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**(g) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**(h) Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
<b>Terrains</b>	
Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
<b>Bâtiments</b>	
Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
<b>Ouvrages de génie</b>	
Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
<b>Matériel et outillage</b>	
Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(h) Immobilisations corporelles (suite)

Durée de vie  
utile

**Véhicules**

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

5 ans

**Améliorations foncières**

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

**Structures maritimes**

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(i) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

*Services d'administration générale*

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

*Services de protection*

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

*Services de transport*

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

*Services d'hygiène du milieu*

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****(i) Information sectorielle (suite)***Services régionaux*

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

*Services récréatifs et culturels*

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

*Services d'égout*

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Agence du revenu du Canada :		
- Taxe de vente harmonisée (TVH) à recevoir	32 938 \$	30 328 \$
- Déductions à la source à recevoir (à payer)	562	( 5 682)
	<b>33 500 \$</b>	<b>24 646 \$</b>

**4. EMPRUNTS À COURT TERME**

La municipalité a une autorisation pour les emprunts à court terme suivant:

Fonds de fonctionnement général		41 490 \$
Fonds de fonctionnement du service d'égout		93 939 \$
Fonds de capital général		209 000 \$
Société du Parc Atlas		20 000 \$
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Marge de crédit :		
- Fonds de capital général	-	\$ 209 460 \$
- Société du Parc Atlas	-	17 000
	<b>- \$</b>	<b>226 460 \$</b>

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

**5. DETTE À LONG TERME**

	2016	2015
<u>Débiteure</u>		
Série de 1,450 % à 3,500 %, échéant en 2031, IOC#14-0015	209 000 \$	- \$
Série de 3,300 % à 4,850 %, échéant en 2018, IOC#07-79	103 000	116 000
	<b>312 000 \$</b>	<b>116 000 \$</b>

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2017	25 000 \$
2018	102 000
2019	12 000
2020	13 000
2021	13 000
<u>Les années suivantes</u>	<u>147 000</u>
	<b>312 000 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées à l'état de la situation financière. Voici, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
BO 42 - 2016	#14-0015	6 juin 2016
AY 35 - 2008	#07-79	16 mai 2008

**6. ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

Les encaisses et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**7. ÉVENTUALITÉS**

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garantit, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

**8. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

**9. COMPTES INTER-FONDS**

Les comptes inter-fonds au 31 décembre 2016, représentent les opérations de l'année courante et sont alors conformes à la politique établie par le ministère.

**10. SURPLUS AU FONDS DU SERVICE D'ÉGOUT**

La Loi sur les municipalités exige que les surplus/déficits au fonds du service d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La balance du surplus à la fin de l'année est la suivante :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
2016 Surplus	20 000 \$	- \$
2015 Surplus	-	20 000
	<b>20 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

**11. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actif net (Page 4)	226 677 \$	163 192 \$
Ajustements :		
Actif net de la filiale (Parc Atlas)	( 7 653)	( 6 275)
Dettes à long terme	312 000	116 000
Marge de crédit (moins la filiale)	-	209 460
Congé de maladie courus (moins la filiale)	35 202	25 957
Charges payées d'avance (moins la filiale)	1 296	-
Actif net courant :	567 522	508 334
Moins (plus):		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	19 005	19 987
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	20 000	66 130
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 15)	488 194	383 212
Actifs courants dans les fonds capitaux	( 166 894)	( 97 643)
Passifs courants dans les fonds capitaux	166 894	97 643
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 14)	40 323 \$	39 005 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	20 323 \$	19 005 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	20 000	20 000
Total des surplus de fonctionnement (Note 14)	40 323 \$	39 005 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**12. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Infrastructures							Total 2015				
	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Installations de traitements		Structures maritimes	Total 2016		
<b>COÛT</b>												
Solde au début de l'exercice	107 157 \$	362 586 \$	1 477 157 \$	707 819 \$	520 321 \$	1 955 279 \$	869 234 \$	1 938 790 \$	145 903 \$	8 084 246 \$	7 918 582 \$	
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :												
Immobilités corporelles	-	-	-	23 079	-	-	-	-	-	-	23 079	284 319
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118 655
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	107 157	362 586	1 477 157	730 898	520 321	1 955 279	869 234	1 938 790	145 903	8 107 325	8 084 246	
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>												
Solde au début de l'exercice	-	299 749	1 196 044	592 322	242 828	1 395 958	810 319	710 889	77 949	5 326 058	5 263 775	
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	8 938	30 985	36 297	18 970	16 844	26 222	32 313	2 916	173 485	168 052	
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	105 769	
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	308 687	1 227 029	628 619	261 798	1 412 802	836 541	743 202	80 865	5 499 543	5 326 058	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	107 157 \$	53 899 \$	250 128 \$	102 279 \$	258 523 \$	542 477 \$	32 693 \$	1 195 588 \$	65 038 \$	2 607 782 \$	2 758 188 \$	
Comprenant les postes suivants :												
Immobilités du Fonds de capital général	61 487 \$	16 122 \$	78 713 \$	25 532 \$	258 523 \$	542 477 \$	- \$	- \$	- \$	982 854 \$	1 036 004 \$	
Immobilités du Fonds de capital du service d'égout	25 316	-	114 572	36 340	-	-	32 693	1 195 588	-	1 404 509	1 463 319	
Immobilités du Parc Atlas	20 354	37 777	56 843	40 407	-	-	-	-	65 038	220 419	258 865	
	107 157 \$	53 899 \$	250 128 \$	102 279 \$	258 523 \$	542 477 \$	32 693 \$	1 195 588 \$	65 038 \$	2 607 782 \$	2 758 188 \$	



**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**13. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES**

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène du milieu	Services régionaux	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2016	2015
<b>PRODUITS</b>										
Mandat d'imposition	193 923 \$	149 287 \$	158 827 \$	49 671 \$	34 576 \$	455 \$	74 024 \$	- \$	660 763 \$	587 189 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 862	-	-	-	-	-	57 862	57 416
Subventions inconditionnelles	56 459	43 464	46 242	14 462	10 066	133	21 551	-	192 377	246 074
Subventions provinciales	-	-	298 411	-	-	-	-	-	298 411	21 865
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	22 563	-	122 598	145 161	128 693
Autres revenus de provenance externes et internes	20 666	-	-	-	-	-	-	-	20 666	36 114
Intérêts	5 957	-	-	-	-	-	-	6 715	12 672	12 195
Revenus du Parc Atlas (Note 16)	-	-	-	-	-	119 335	-	-	119 335	233 950
	277 005	192 751	561 342	64 133	44 642	142 486	95 575	129 313	1 507 247	1 323 496
<b>CHARGES</b>										
Salaires et avantages sociaux	183 438	201 311	-	-	-	50 488	-	-	435 237	450 956
Services législatifs	26 865	-	-	-	-	-	-	-	26 865	19 887
Biens et services	76 303	34 864	486 482	64 388	16 306	100 914	-	107 446	886 703	567 412
Amortissement	20 100	29 849	16 844	1 348	-	39 196	-	66 147	173 484	168 053
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	5 049	-	5 049	5 427
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	8 273	5 768
Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	-	4 234	4 234	5 196
Divers	45 871	7 156	-	-	-	-	-	-	53 027	47 044
Perte sur disposition d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 142
	352 577	273 180	503 326	65 736	16 306	190 598	13 322	177 827	1 592 872	1 279 885
<b>SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(75 572) \$</b>	<b>(80 429) \$</b>	<b>58 016 \$</b>	<b>(1 603) \$</b>	<b>28 336 \$</b>	<b>(48 112) \$</b>	<b>82 253 \$</b>	<b>(48 514) \$</b>	<b>(85 625) \$</b>	<b>43 611 \$</b>

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**14. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL**

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement d'égout	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filiate)	Total
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2016</b>	( 68 831) \$	99 087 \$ (	66 147) \$	13 480 \$	- \$	406 \$	141 \$	4 839 \$	- \$ (	68 600) \$ (	85 625) \$
<b>Ajustements du surplus annuel pour le financement requis</b>											
Surplus - deuxième exercice précédent	-	19 987	-	66 130	-	-	-	-	-	-	86 117
Transferts entre fonds :											
- Fonds de fonctionnement d'égout au fonds de fonctionnement général	-	32 105	-	( 32 105)	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	( 31 532)	-	-	-	-	-	-	-	31 532	-
- Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital de fonctionnement général	-	( 79 829)	-	-	79 829	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement d'égout au fonds de réserve de capital du service d'égout	-	-	-	( 19 766)	-	-	-	19 766	-	-	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	13 000	( 13 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	68 890	-	66 147	-	-	-	-	-	-	38 446	173 483
Dépenses en capital contribuées par les fonds d'opération	15 740	( 15 740)	7 739	( 7 739)	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladie courus	-	9 245	-	-	-	-	-	-	-	( 1 378)	7 867
<b>Total des ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2016</b>	97 630	( 78 764)	73 886	6 520	79 829	-	-	19 766	-	68 600	267 467
<b>EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2016</b>	28 799 \$	20 323 \$	7 739 \$	20 000 \$	79 829 \$	406 \$	141 \$	24 605 \$	- \$	- \$	181 842 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**15. ÉTATS DES RÉSERVES**

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2016	Total 2015
<b>ACTIFS</b>							
Dépôts à terme	36 320 \$	38 042 \$	7 603 \$	263 233 \$	5 002 \$	350 200 \$	307 269 \$
Intérêts à recevoir	136	1 237	651	14 602	19	16 645	12 869
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	36 222	-	36 222	16 456
À recevoir du fonds de fonctionnement général	85 127	-	-	-	-	85 127	46 618
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>121 583 \$</b>	<b>39 279 \$</b>	<b>8 254 \$</b>	<b>314 057 \$</b>	<b>5 021</b>	<b>488 194 \$</b>	<b>383 212 \$</b>
<b>REVENUS</b>							
Intérêts	136 \$	251 \$	141 \$	4 839 \$	19 \$	5 386 \$	4 787 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	79 829	-	-	-	-	79 829	36 320
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	19 766	-	19 766	16 456
<b>DÉPENSES</b>	<b>79 965</b>	<b>251</b>	<b>141</b>	<b>24 605</b>	<b>19</b>	<b>104 981</b>	<b>57 563</b>
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	-	-	-	-	31 000
	-	-	-	-	-	-	31 000
<b>SURPLUS POUR L'ANNÉE 2016</b>	<b>79 965 \$</b>	<b>251 \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>24 605 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>104 981 \$</b>	<b>26 563 \$</b>

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
<b>Réserve de capital de fonctionnement général:</b>			
Épargne à rendement progressif	36 320 \$	0.750%	30 juin 2021
<b>Réserve de fonctionnement général :</b>			
Épargne à terme régulière	23 514	0.850%	16 décembre 2017
Épargne à terme régulière	14 528	1.850%	16 mai 2017
<b>Réserve de fonctionnement du service d'égout :</b>			
Épargne à terme régulière	7 603	1.850%	16 mai 2017
<b>Réserve de capital du service d'égout :</b>			
Compte chèque	359		
Épargne à terme régulière	164 207	1.850%	16 mai 2017
Épargne à rendement progressif	55 476	1.700%	17 novembre 2018
Épargne à rendement progressif	43 191	1.500%	2 mai 2019
<b>Réserve d'opération pour mesures d'urgence:</b>			
Épargne stable	5 002	0.750%	30 juin 2021
<b>Total</b>	<b>350 200 \$</b>		

---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016**

---

**15. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital du service d'égout (Résolution 116-16 - le 17 décembre 2016):**

Proposé par le conseiller Josh Ouellette, appuyé par la conseillère Brigitte Collins que le surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout soit établi à 20 000\$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transférée au fonds de réserve de capital du service d'égout.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 120-16 - le 17 décembre 2016):**

Proposé par le conseiller Michel Haché, appuyé par le conseiller Josh Ouellette que le surplus du fonds de fonctionnement général soit établi à 20 385\$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transférée au fonds de réserve de capital de fonctionnement général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions :

\_\_\_\_\_  
Vincent Poirier  
Secrétaire-trésorier  
Village Incorporé de Pointe-Verte

Date

Secau Municipal

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**16. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS**

	2016	2015
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	25 023 \$	- \$
Remises gouvernementales à recevoir	-	14 379
Comptes à recevoir	13 183	106 632
	<b>38 206</b>	<b>121 011</b>
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	-	547
Marge de crédit (Note 4)	-	17 000
Comptes à payer et frais courus	25 967	3 453
Comptes à payer au fonds de fonctionnement général	933	91 065
Congés de maladie courus	-	1 378
Remises gouvernementales à payer	3 653	1 293
	<b>30 553</b>	<b>114 736</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>7 653</b>	<b>6 275</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisation corporelles	220 420	258 866
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>228 073 \$</b>	<b>265 141 \$</b>

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
Notes aux états financiers  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**16. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)**

	2016	2015
<b>PRODUITS</b>		
Ventes	18 004 \$	37 581 \$
Activités	27 043	28 167
Autres	37 816	2 894
Octrois et commandites	36 473	165 310
	<b>119 336</b>	<b>233 952</b>

**CHARGES**

Achats	26 574	48 161
Amortissement	38 446	38 695
Assurance	1 500	1 500
Électricité	11 438	11 965
Entretien et réparation	5 559	8 411
Frais bancaires	1 767	2 025
Frais de bureau	898	1 473
Impôt foncier	4 106	4 278
Permis	1 042	1 007
Perte sur disposition d'immobilisations	-	9 742
Projet spécial	17 153	18 396
Publicité et promotion	25 912	6 189
Salaires et avantages sociaux	51 064	77 777
Services professionnels	-	1 206
Téléphone	2 477	1 819
	<b>187 936</b>	<b>232 644</b>

**SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL**

**(68 600) \$**      **1 308 \$**

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**17. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>PRODUITS</b>					
Mandat d'imposition	660 763 \$	-	\$	-	660 763 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	63 146	-	-	-	63 146
Subventions inconditionnelles	192 377	-	-	-	192 377
Ventes du service d'égout et autres	20 800	121 598	-	-	142 398
Autres revenus de provenance externes et internes	11 063	-	-	-	11 063
Autres transferts	32 105	-	-	(32 105)	-
Transferts des réserves	36 298	-	-	(36 298)	-
Intérêts	700	150	-	-	850
Surplus avant-dernier exercice	19 987	66 130	-	(86 117)	-
	1 037 239	187 878	-	(154 520)	1 070 597
<b>CHARGES</b>					
Services d'administration générales	344 632	3 600	20 100	-	368 332
Services de protection	247 324	-	29 849	-	277 173
Services des transports	209 585	-	16 844	-	226 429
Services d'hygiène du milieu	64 133	-	1 348	-	65 481
Services régionaux	17 072	-	-	-	17 072
Services récréatifs et culturels	58 218	-	39 196	(55 030)	42 384
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	13 000	-	-	(13 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	8 454	100	-	-	8 554
- Intérêts sur la dette à long terme	5 271	-	-	-	5 271
- Dépenses en capital	42 090	32 000	-	(74 090)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	-	122 130	66 147	(32 105)	156 172
Transfert aux fonds de réserve	27 460	25 048	-	(52 508)	-
	1 037 239	187 878	173 484	(226 733)	1 171 868
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	-	\$	(173 484) \$	72 213 \$	(101 271) \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016**

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS**

	(Non-audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	63 146 \$	57 862 \$	57 416 \$
<u>Vente de services</u>			
Location de salle et autres	20 800 \$	22 563 \$	7 546 \$
Service d'égout	121 598	122 598	121 147
	142 398 \$	145 161 \$	128 693 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 625 \$	1 455 \$
Subventions salariales	-	3 816	10 035
Subvention - taxe sur l'essence	-	-	8 700
Centre de santé	5 970	5 970	7 767
Autres	1 123	6 070	5 207
Permis de construction	2 500	3 185	2 950
	11 063 \$	20 666 \$	36 114 \$



**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES**

	(Non-audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<b>Services d'administration générale</b>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	12 000 \$	13 596 \$	12 089 \$
Conseillers	11 235	13 268	7 798
	23 235	26 864	19 887
<i>Administration</i>			
Administrateur	63 681	67 139	60 877
Amortissement	20 100	20 100	21 848
Secrétaire municipal	39 669	41 723	35 899
Immeubles	62 015	65 670	77 593
Autres employés	74 908	74 576	79 181
Mauvaises créances	-	-	260
Autres services	16 960	17 153	7 942
	277 333	286 361	283 600
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	7 199	7 047	7 299
	7 199	7 047	7 299
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	8 000	440	9 417
Conventions et délégations	2 000	4 996	1 636
Assurance responsabilité	19 200	11 975	10 836
Cotisations	2 900	3 142	2 630
Évaluation foncière	8 165	8 165	7 256
Perte sur disposition d'immobilisations	-	-	400
Projet	20 300	3 587	14 836
	60 565	32 305	47 011
	368 332 \$	352 577 \$	357 797 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<u>Services de protection</u>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	201 479 \$	201 311 \$	198 825 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	6 989	5 291	6 296
Amortissement	29 849	29 849	22 684
Avertisseurs d'incendie	392	420	413
Matériaux de lutte contre les incendies	10 000	12 242	15 030
Formation	21 310	16 912	13 558
	68 540	64 714	57 981
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	7 154	7 155	7 324
	277 173 \$	273 180 \$	264 130 \$
<u>Services des transports</u>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	3 734 \$	2 636 \$	4 251 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	16 844	16 844	17 094
Entretien au cours de l'été	65 316	58 204	63 116
Enlèvement de la neige	105 813	106 817	100 225
Amélioration de routes provinciales	-	248 528	-
Services professionnels	10 000	44 998	-
	197 973	475 391	180 435
<i>Éclairage des rues</i>	24 722	25 299	26 001
	226 429 \$	503 326 \$	210 687 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	1 348 \$	1 348 \$	1 348 \$
Dépotoir et enlèvement	64 133	64 388	63 129
	65 481 \$	65 736 \$	64 477 \$
<u>Services régionaux</u>			
Commission de services régionaux	12 751 \$	12 752 \$	11 914 \$
Promotion touristique	4 321	3 554	1 200
	17 072 \$	16 306 \$	13 114 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	39 196 \$	750 \$	750 \$
Centre de santé	-	603	1 797
Parcs et arénas	3 188	1 309	1 396
Parc Atlas (Note 16)	-	187 936	232 644
	42 384 \$	190 598 \$	236 587 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	8 554 \$	5 049 \$	5 427 \$
Intérêts sur la dette à long terme	5 271	8 273	5 768
	13 825 \$	13 322 \$	11 195 \$
<u>Raccordement et évacuation des eaux d'égouts</u>			
Administration	11 025	4 626	4 178
Amortissement	66 147	66 147	65 634
Électricité	21 900	21 751	22 967
Entretien général	57 100	81 069	24 183
Mauvaises créances	5 000	4 234	4 936
	161 172	177 827	121 898